Ventes par le Shérif.

COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire de R. B. [illegible] John Graver porte commerce No. 14 Mail sur le docket de la dite Cour—Enlevé [illegible] à moi adressé par l'honorable [illegible] Cour de District, du 1er District Judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, le 26 mai prochain, à une heure de relevée.

[illegible] Bernaud, 245 [illegible] 3 pouces [illegible] 24 pieds 3 pouces [illegible] 24 juillet prochain.

FRED. BUISSON, Shérif.

Ventes par le Shérif.

John Rice et William M. Benjamin contre Gustavus Schmidt.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un alias ordre de saisir et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District, du 1er District Judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, Mardi, le 29 mai prochain, à une heure de relevée.

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, [illegible] Marie de la Ste Claire, rue St. [illegible] Chartres et Royale, [illegible] 15 sur le plan du dit faubourg, [illegible] ver de la ville, le 16 juillet [illegible] Olivier de Armas [illegible] 8 sur la propriété de M. Leclerc de l'autre [illegible] Les dimensions [illegible] Conditions comptant.

FRED. BUISSON, Shérif.

Ventes par le Shérif.

COUR DE PAROISSE.—Dans l'affaire de Gustave L. Fougeron—En vertu d'un alias ordre de saisir et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, le 14 mai prochain, à une heure de relevée.

Trois lots de terre situés au faubourg Marigny, [illegible] 3 décembre 1835, et [illegible] Conditions comptant.

FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE PAROISSE.—[illegible] Conditions comptant.

FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE DISTRICT.—[illegible] Conditions comptant.

FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE PAROISSE.—[illegible] Conditions comptant.

FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE PAROISSE.—[illegible] Conditions comptant.

FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE DISTRICT